

Nomination **Cécile Podeur, nouvelle déléguée générale du Cnaol**

Depuis janvier 2025, Cécile Podeur a été nommée déléguée générale du Cnaol, le comité qui rassemble l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 51 AOP laitières françaises. Responsabilité, qu'elle assurera à partir du 1^{er} mars 2025.

Elle succède à Sébastien Breton, qui, après dix années consacrées au Cnaol, a décidé de se tourner vers de nouveaux projets professionnels. Pour son remplacement, le conseil d'administration du Cnaol a choisi de faire appel à une expertise issue du réseau des ODG des AOP laitières.



De gauche à droite : Sébastien Breton, Hubert Dubien, Cécile Podeur

Forte de près de 20 ans d'expérience au sein de l'AOP Pélardon, fromage de chèvre au lait cru bénéficiant d'une AOP depuis 25 ans, Cécile Podeur s'engage dans cette nouvelle aventure. Elle mettra toute son énergie à promouvoir les valeurs du Cnaol et à œuvrer collectivement au service des filières sous indication géographique, en particulier les 51 AOP laitières.

Bien qu'investie dans cette mission nationale, Cécile Podeur reste attachée à son territoire de cœur, situé près de Montpellier, entre Cévennes et Garrigues, d'où elle exercera ses fonctions. Elle aura pour responsabilités d'animer les instances du Cnaol (conseil d'administration, bureau, assemblée générale), de coordonner l'action de l'équipe, et d'assister le président dans la représentation de l'organisation. Elle poursuivra également le déploiement de la démarche AOP laitières, veillera à la notoriété des AOP et de leur emblématique logo rouge et jaune, tout en s'assurant de leur protection.

Contact presse

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 – mbezamat@cnaol.fr

A propos du Cnaol

Créé en 2002, le **CNAOL**, Conseil National des Appellations d'Origine Laitières, a pour rôle de défendre et de promouvoir les Appellations d'Origine protégées, au niveau national, européen et international. Il regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 51 AOP laitières françaises : 46 fromages, 3 beurres et 2 crèmes.

Il apporte également conseil et accompagnement aux ODG dans l'accomplissement de leurs missions : programmes de recherche et développement, outils collectifs, veille réglementaire... Le Cnaol mène de nombreuses actions pour lutter contre la distorsion, le parasitisme ou la contrefaçon qui portent préjudice aux AOP Laitières et d'informer sur les AOP Laitières.

Pour en savoir plus : produits-laitiers-aop.fr/, X et LinkedIn : @AOPlaitieres